

À SAVOIR

Préfecture : fermeture exceptionnelle

À l'occasion des vœux du préfet aux personnels de la préfecture et de la sous-préfecture de Florac, le mardi 15 janvier, l'ensemble des services de la préfecture à Mende uniquement seront exceptionnellement fermés de 10 à 12h. Ils rouvriront l'après-midi aux horaires habituels : guichets 13h30 à 16h ; autres services 13h30 à 17h.

Sortie du territoire pour les mineurs

La préfecture informe que depuis le 1^{er} janvier 2013, les mineurs voulant sortir du territoire national n'auront plus besoin d'une autorisation de sortie du territoire qu'elle soit individuelle ou collective. Un mineur français se déplaçant seul pourra voyager avec un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport dans l'Union européenne, passeport, assorti le cas échéant d'un visa, hors Union européenne).

Avant tout voyage, il est conseillé de se renseigner sur les formalités et les autres documents qui peuvent être exigés par le pays de destination (voir l'espace dédié du site Internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique "conseils aux voyageurs"). Parallèlement, un dispositif renforcé permet d'assurer la protection des mineurs par une procédure judiciaire et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence : une interdiction de sortie du territoire peut être décidée par le juge aux affaires familiales ou le juge des enfants ; en cas d'urgence, et face à un risque avéré, l'un des parents peut s'opposer à la sortie du territoire de son enfant mineur, en présentant une demande d'opposition à la sortie du territoire aux services de la Préfecture ou, en dehors des heures d'ouverture, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Plus d'infos en Préfecture ou mai-

Loi de finances 2013 : les mesures fiscales

Concernant les dispositions fiscales, le texte prévoit en particulier : la création d'une tranche supplémentaire à 45 % au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; la diminution à 2000 € du plafond du montant par demi-part de la réduction d'impôt résultant de l'application du quotient familial ; le relèvement à 960 € de la limite d'application de la décote pour l'imposition des revenus ; l'abaissement du plafonnement global de certains avantages fiscaux à l'impôt sur le revenu (part forfaitaire ramenée à 10000 €) ; le renforcement de la taxe annuelle sur les logements vacants et de la taxe d'habitation sur les logements vacants ; l'augmentation du montant de la contribution à l'audiovisuel public ; la fin de l'exonération de redevance d'archéologie préventive pour les constructions de maisons individuelles ; le durcissement du malus automobile ; des modifications concernant les taxes acquittées par les étrangers sur leur titre de séjour ; la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune. Point info famille UDAF 48 au 0466657987, www.udaf48.fr

Relais Assistants Maternels Lozère

L'Union départementale des associations familiales de la Lozère, gestionnaire du Relais assistants maternels, a le plaisir de vous informer de la prise de fonction d'Emilie Boyer-Grollemund au poste d'animatrice depuis le 4 janvier. Elle succède à Blandine Bovar qui a quitté le R.A.M. pour un nouveau poste. Nous lui souhaitons bonne réussite dans ses nouvelles fonctions. Plus d'infos au 0786093205.

■ Humanitaire

L'association lozérienne Kelissa félicitée par l'ambassade de France en Ethiopie

Ke fois de plus, Kelissa (qui signifie "coup de pouce" en langage afar d'Éthiopie) a démontré son efficacité sur le terrain.

Partis le 25 novembre avec chacun 46 kg de bagages (matériels et dons destinés aux villageois), six bénévoles de Kelissa reviennent d'une nouvelle mission au village d'Hanté Dabi en région afar d'Éthiopie. Au cours des douze journées sur place, l'équipe a repeint le dispensaire, assuré une permanence médicale et rencontré les soixante-sept familles bénéficiant d'un parrainage. Depuis 2006 Kelissa se mobilise pour inciter les familles à renoncer aux pratiques traditionnelles ancestrales de mutilations des organes génitaux des fillettes et jeunes filles.

Seules les petites filles non mutilées et scolarisées peuvent être parrainées par les adhérents de Kelissa et chaque mission, une fois par an, est l'occasion d'un contact personnel avec l'enfant et sa famille.

Ce second déplacement de 2012 était également entre autres destiné à faire le suivi de l'électrification du dispensaire et de l'école réalisés en mai dernier par six élèves en BTS électrotechnique du lycée Emile-Peytavin de Mende, encadrés par leur professeur Jean-Jacques Marseille ; tout était en bon état de fonctionnement et les villageois n'ont pas tari d'éloges sur les changements positifs générés par cette nou-



velle situation. Par ailleurs, la construction d'un forage alimenté par l'énergie solaire était également un axe fort de cette nouvelle mission. Comme nous le rappelions précédemment, cette opération d'envergure a pu être réalisée grâce à un partenariat entre Kelissa, Electriciens Sans Frontières et le lycée Emile-Peytavin.

Principal partenaire financier de ce programme, l'ambassade de France en Éthiopie était présente au village le 6 décembre dans le cadre de l'évaluation qui conditionne toute aide publique. La Fondation Abbé-Pierre a également soutenu de manière conséquente finan-

cièrement cette initiative qui a transformé positivement la vie au sein du village.

Les représentantes de l'ambassade de France en Éthiopie ont chaleureusement félicité Kelissa pour sa rigueur, son efficacité et son engagement.

La diversité des partenaires impliqués dans le projet (entreprises locales, expatriés, villageois...) fait partie des caractéristiques très appréciées de ce projet.

Pour plus d'informations et/ou pour parrainer une petite fille vous pouvez contacter la présidente de l'Association, Geneviève Molines au 0686993913.

UN AFAR EN LOZÈRE

En plus des installations réalisées sur place, Kelissa organise la formation des villageois pour le fonctionnement et l'entretien. C'est ainsi qu'un jeune Afar d'une trentaine d'années est venu se former auprès d'une entreprise lozérienne, celle de Frédéric Belorge, installée à Barjac

UN NOUVEAU PROJET

Les résultats plus que probants constatés et mis en évidence lors de cette évaluation par les expertes de l'Ambassade ont permis d'envisager l'élaboration d'un nouveau programme pour l'électrification d'une école et d'un dispensaire dans un village encore plus isolé, Galssa, dans lequel l'accès à l'eau potable n'est pas encore d'actualité.

Ce projet supervisé par Kelissa sera présenté ce mois de janvier auprès des partenaires financiers pour une mise en œuvre sur le terrain en mai avec le lycée Emile-Peytavin de Mende.



ESPACE

revêtements CORRIGES

SOLDES

JUSQU'À

-70%

Des bonnes affaires dans tous les rayons
Profitez-en pour refaire
votre déco d'intérieur...

RIDEAUX VOILAGES
+ de 500 références



PEINTURES



COUSSINS



TRINGLES



PAPIERS PEINTS
À partir de 2€



PARQUETS STRATIFIÉS



04 66 65 33 83

Magasin ouvert du lundi au vendredi 8h/12h et 13h30/19h, le samedi 9h30/12h et 14h/18h

27, Ter Quai Petite Roubeyrolle - Mende - www.espacerevetements-mende.com

LOZÈRE INDISCRÈTE

Tapie veut investir... à Midi-Libre

Le "Nouvel Observateur", dans son enquête "Les dessous de l'opération Tapie", relate son intervention au siège de "La Provence" à propos de sa vision de la presse : « L'auditoire a hésité entre le rire et les larmes. Dans les discours alternait le flou sur les investissements (entre 40 et 50 M€ pour des acquisitions dont celle du "Midi-Libre" à Montpellier... journal qui n'est pas à vendre), le cocasse sur le projet (créer des synergies avec le festival de Cannes et faire venir Julia Roberts à la rédaction) et le franchement inquiétant sur la déontologie journalistique ("les journaux doivent tout faire pour que les élus réussissent") ».

Le jackpot des journaux du Sud

"Pour 25 M€ Bernard Tapie s'est offert la moitié d'un groupe de presse qui vaut entre 70 et 120 M€ selon les estimations" explique le "Nouvel Observateur" avant de préciser : "Le rachat, en compagnie de Philippe Hersant, des journaux du Sud ("La Provence", "Nice-Matin", "Var-Matin") ainsi que "France Antilles" et ses trois déclinaisons en Guadeloupe, Martinique, Guyane se révèle une excellente affaire, un vrai jackpot. Un pactole que Nanard acquiert sur le dos des banques ; 17 établissements bancaires dont BNP-Paribas, la Société Générale et Natixis) avaient eu l'imprudence de prêter 215 millions d'euros. Les banques avaient le couteau sous la gorge soit elles acceptaient l'aumône du duo Tapie-Hersant et ne perdaient que 164 M€, soit elles faisaient le pari du dépôt de bilan et risquaient non seulement de tout perdre mais également d'être poursuivies en justice en comblement de passif".

Bertrand et Bourquin

Nos confrères de la revue "Objectif Languedoc-Roussillon" publient une enquête sur le bilan de Christian Bourquin. Ils ont répertorié les amis et les ennemis du président du Conseil régional. Il y a les exclus (Frédéric Bort, Laurent Blondiau, Daniel Constantin, François Delacroix), les alliés avec des fonctions stratégiques (Claude Gougnenc, directeur des services de la région, les sénateurs Robert Navarro et Alain Bertrand), le clan des Catalans (Jacques Cresta, Hermine Malherbe, Rémy Bernier). « C'est mon poisson pilote en Lozère » dit Christian Bourquin à propos d'Alain Bertrand, avant d'ajouter : « C'est un gars du territoire imprégné de ruralité ».

Une entreprise lozérienne à la une

L'entreprise bienmanger.com (épicerie fine en ligne) fait la une des médias nationaux. Le quotidien "Aujourd'hui en France" lui a consacré un article élogieux et l'hebdomadaire "L'Usine Nouvelle" a mis en évidence l'entreprise lozérienne dans son dossier sur "La France du numérique".

Agriculture bio : la Lozère au 16^e rang

Au niveau national, la Lozère occupe la 16^e place en ce qui concerne la surface agricole utile en bio avec 16298 hectares. Elle est devancée par l'Aude (23705 hectares), le Gard (18 146 hectares) et l'Hérault (17937 hectares). En 2011, 2531 producteurs bio ont été recensés en Languedoc-Roussillon (2200 en 2010).

Intersport à Mende : une dizaine d'emplois

Selon l'Office de commerce, l'ouverture du magasin Intersport à Mende, sur l'avenue des Georges-du-Tarn, se traduira par la création d'une dizaine d'emplois.

Les travaux sont en cours sur le site où se trouvait le garage Citroën.